

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS
SÉANCE DU 3 JUILLET 2012 À 18 HEURES 30

N° 2 - 117 / 2012 : ZAC ECO² RIEUMAS - ACCORDS AMIABLES MRS BONAFE JEAN CLAUDE ET PIERRE

L'An Deux Mille Douze, le 3 juillet 2012

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mardi 3 juillet 2012 à 18 Heures 30 en séance publique, sur convocation de Monsieur Philippe BONNECARRÈRE, Président de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : monsieur Philippe BONNECARRÈRE
 Secrétaire : monsieur Claude JULIEN

Membres présents :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs, Philippe BONNECARRÈRE, Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Christine DEVOISINS, Jean-Michel BOUAT, Monique HUBERT, Geneviève PARMENTIER, Stephen JACKSON, Michel FOURNIALS, Pierre DOAT, Sarah LAURENS, Thierry GINESTET, Robert GAUTHIER, Jean-Claude De LAPANOUSE, Dominique SANCHEZ, Christian CHAMAYOU, Claude JULIEN, Félix TORRÈS, Thierry ASTOULS, Anne-Marie ROSÉ, Thierry DUFOUR, Jacques LASSERRE, Maryse BERTRAND, Robert BOUDES, Viviane COMBES, Michel DELPOUX, Serge NEAU, Jean-Philippe ROQUES.

Membres suppléants votants : Mesdames, Messieurs, Michel FRANQUES, Christelle GUILLAUMOT, Daniel GAUDEFROY, Jean ESQUERRE, Alain LONG, Jean-Charles BALARDY, Thierry MALLÉ,

Membres suppléants présents non votants : Mesdames, Messieurs, Pascal LAMESLE, Marie-Claude DURAND, Robert PAGGI, Claude COSTES, David KOWALCZYK, Eliane CARLES, Jean MAURIÈS.

Membres excusés :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs, Olivier BRAULT, Patrick GARNIER, Michèle BARRAU-SARTRES, Louis BARRET, Naïma MARENGO, Dominique BILLET, Paul JUAREZ, William NION, Gérard POUJADE, Bruno LADOUCKETTE, Philippe HEIM, Michel TRÉBOSC.

Membres suppléants : Mesdames, Messieurs, Gisèle DEDIEU, Françoise LARROQUE, Laurence PUJOL, Pierre-Yves LAMBOLEZ, Frédéric ESQUEVIN, Marie-Louise AT, Bernard GILABERT, Marie-France DE TRUCHIS, Claude DEÜTSCHMEYER, Michel ALBARÈDE, Françoise LESCURE, Jean-Marie COUDERC, Gérard FABRE, Jean-Michel DOUREL, Alain GRIMAL, Michel ANDRAL, Francine ALARY, Noël RAMON, Anne ROUMEGAS-PORCHE, Benoît DELERIS, Jean-Charles BORGOMANO, Monique MILHAU, Blandine THUEL, Marc DE GUALY, Dominique BALOUP, Emmanuelle VIEILLEDENT.

Présents (titulaires, suppléants votants et suppléants non votants) : 41

Votants (titulaires, suppléants votants) : 34

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 3 JUILLET 2012**N° 2 – 117 / 2012 : ZAC ECO² RIEUMAS – ACCORDS AMIALES MRS BONAFE JEAN CLAUDE ET PIERRE**

Pilote : Développement Économique, Enseignement Supérieur et Recherche

Autres services concernés : Affaires Juridiques et Marchés Publics
Finances et Budgets

Monsieur Rober GAUTHIER, Rapporteur,

Lors du dernier conseil communautaire, le projet de convention de prise de possession par anticipation de la parcelle ZL 26 d'une surface de 6 830 m² appartenant Mrs BONAFE Jean Claude et Pierre a été approuvé permettant ainsi de lancer, en une seule phase, le diagnostic archéologique diligenté par l'INRAP.

Dans cette convention, les éléments de l'accord en vue d'une acquisition amiable avaient été posés avec un prix du foncier fixé à 6,50 €/m² et une indemnité de réemploi (conforme à l'avis des domaines). Le montant total de l'acquisition est fixé à 50 000 €.

Mme La Préfète du Tarn a été saisie en vue de se prononcer sur la déclaration d'utilité publique de cette opération.

C'est pourquoi, je vous propose de :

- D'approuver l'accord amiable passé avec Mrs BONAFE Jean Claude et Pierre pour l'acquisition de la parcelle ZL 26 pour une surface de 6 830 m² au prix de 50 000 €.
- De confier la rédaction de l'acte à Maître Carayon notaire des propriétaires, dès que l'arrêté de déclaration d'utilité publique sera notifié et au plus tard le 31 décembre 2012.
- D'autoriser le vice-président délégué au développement économique à signer tout acte afférent à cette opération.

Le Conseil de Communauté Agglomération de l'Albigeois

VU le code général des collectivités territoriales,

VU le code de l'expropriation,

VU l'avis favorable du bureau communautaire du 27 mars 2012 et du 26 juin 2012,

Vu la délibération du conseil communautaire du 10 avril 2012

CONSIDERANT l'intérêt pour le développement économique de la communauté d'agglomération de l'Albigeois de l'aménagement de la ZAC « ECO² RIEUMAS » afin de pouvoir répondre aux attentes des entreprises locales et régionales,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

APPROUVE l'accord amiable passé avec Mrs BONAFE Jean Claude et Pierre pour l'acquisition de la parcelle ZL 26 pour une surface de 6 830 m² pour un montant total de 50 000 €.

CONFIE la rédaction de l'acte authentique à Maître Carayon notaire des propriétaires, dès que l'arrêté de déclaration d'utilité publique sera notifié et au plus tard le 31 décembre 2012.

PRÉCISE que les crédits nécessaires sont inscrits au budget annexe ZAC ECO²RIEUMAS.

AUTORISE Monsieur le vice-président délégué au développement économique à procéder à la signature de ces conventions ainsi que de tout acte y afférent et à accomplir toutes les formalités nécessaires pour cette opération.

Pour extrait conforme,
Fait le 3 juillet 2012,

Le Président,

